

FÉVRIER 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 11 AVRIL 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2024

En février 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 698 800 équivalents temps plein (ETP), soit 50 000 ETP de moins qu'en février 2023, correspondant à une baisse de 6,7 % sur un an.

Après les tendances de décembre 2023 et de janvier 2024, perturbées par le positionnement des congés et par les intempéries, février 2024 retrouve une tendance comparable à celle des mois d'octobre et novembre 2023.

Dans le détail des activités utilisatrices, tous les secteurs sont orientés à la baisse par rapport à l'an dernier :

- Avec -7,3 %, la baisse dans l'industrie s'atténue mais reste légèrement en-dessous de l'évolution moyenne.
- Le recul de l'emploi intérimaire dans le BTP est, ce mois-ci, nettement moins marqué qu'en début d'année (-3,1 % après -10,8 %). Le retour à la normale des conditions climatiques étant plus favorable à l'activité.
- C'est dans le commerce que le recul du travail temporaire demeure le plus préoccupant (-9,6 %) en raison de l'atonie persistante de la consommation des ménages.
- La dégradation identique des secteurs transports-logistique et services à -7,1 %, est conforme à celle de la tendance moyenne.

Dans ce contexte sectoriel, les métiers les plus qualifiés (cadres et professions intermédiaires : -1,5 %, ouvriers qualifiés : -2,6 %) sont moins touchés que ceux des premiers niveaux de qualification (employés : -10,9 %, ouvriers non qualifiés : -11,2 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE FÉVRIER 2024 PAR RAPPORT À FÉVRIER 2023

LES CHIFFRES CLÉS

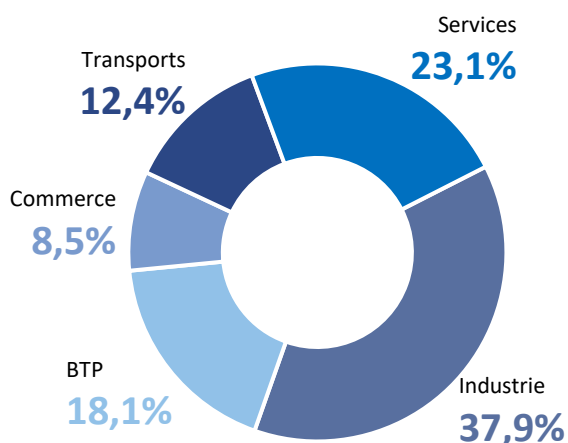
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-6,7 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-3,1 %), les transports (-7,1 %), les services (-7,1 %), l'industrie (-7,3 %) et le commerce (-9,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

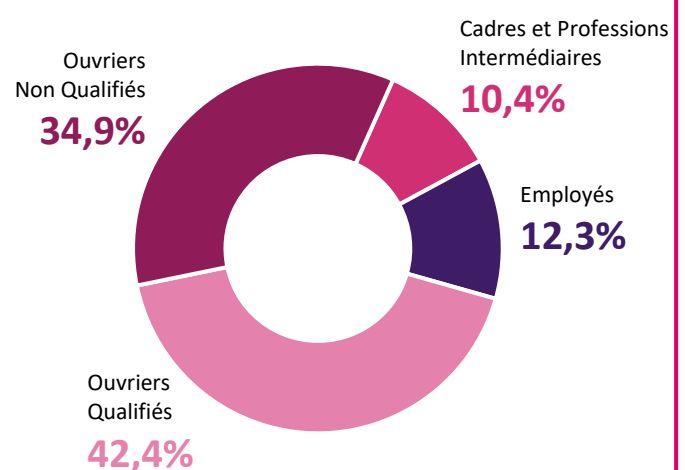


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications sont en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-1,5 %), les ouvriers qualifiés (-2,6 %), les employés (-10,9 %) et les ouvriers non qualifiés (-11,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

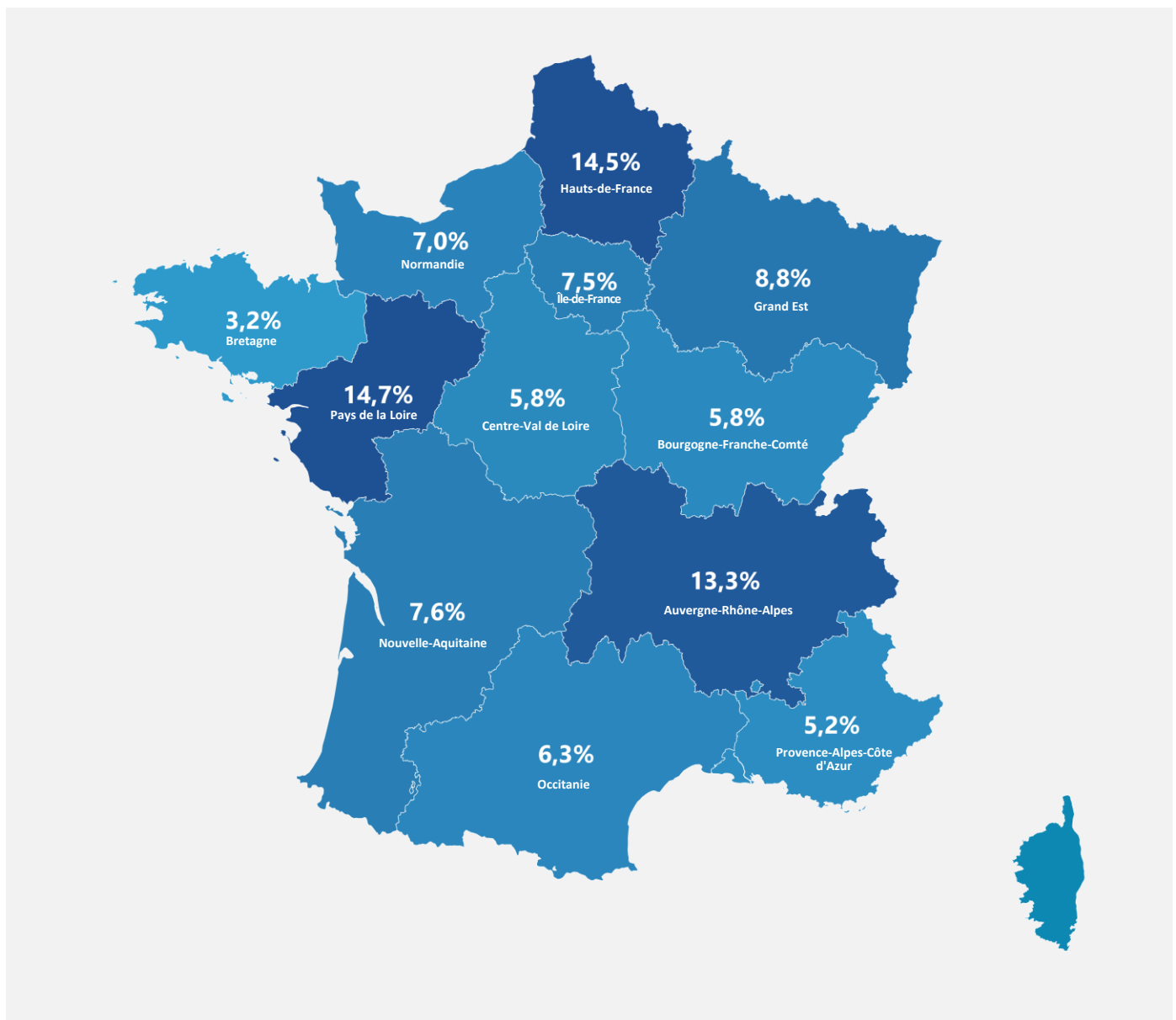


LE CDI INTÉRIMAIRE

En février 2024, le CDI Intérimaire représente **48 000 ETP**, correspondant à **6,9 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,0 %) dans les Hauts-de-France (11,6 %) et en Normandie (9,1 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,8 % et 3,4 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 14,7 %, Hauts-de-France : 14,5 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,3 %.

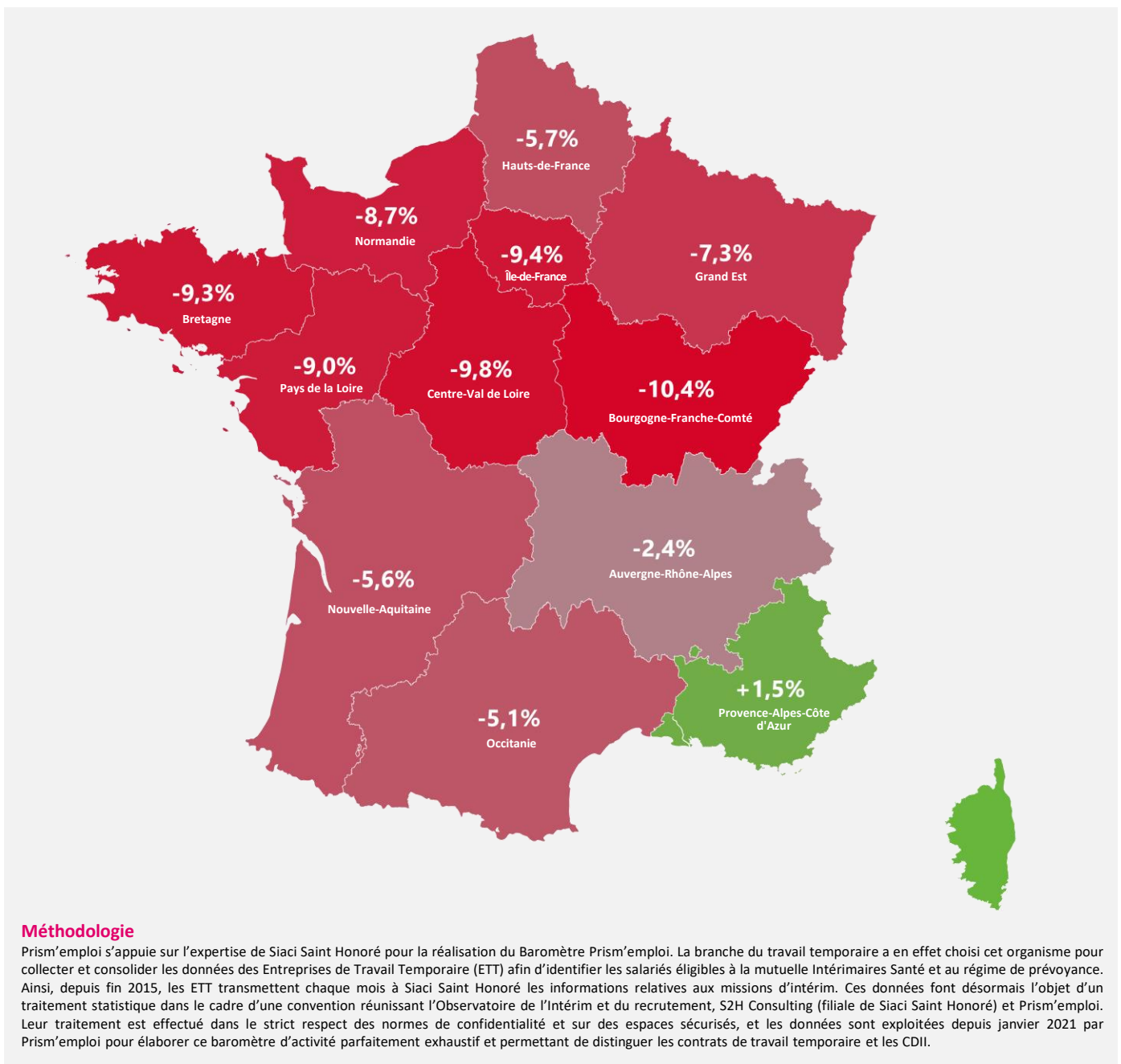


LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2024 par rapport à février 2023.

La plupart des régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, à l'exception de PACA (+1,5 %), dont la tendance bénéficie d'un effet de base plus favorable (février 2023 était caractérisé dans cette région par un recul de -9,4 % contre -2,6 % en moyenne), toutes les régions enregistrent des évolutions négatives sur un an. C'est en Bourgogne-Franche-Comté, avec -10,4 %, que la baisse est la plus marquée.

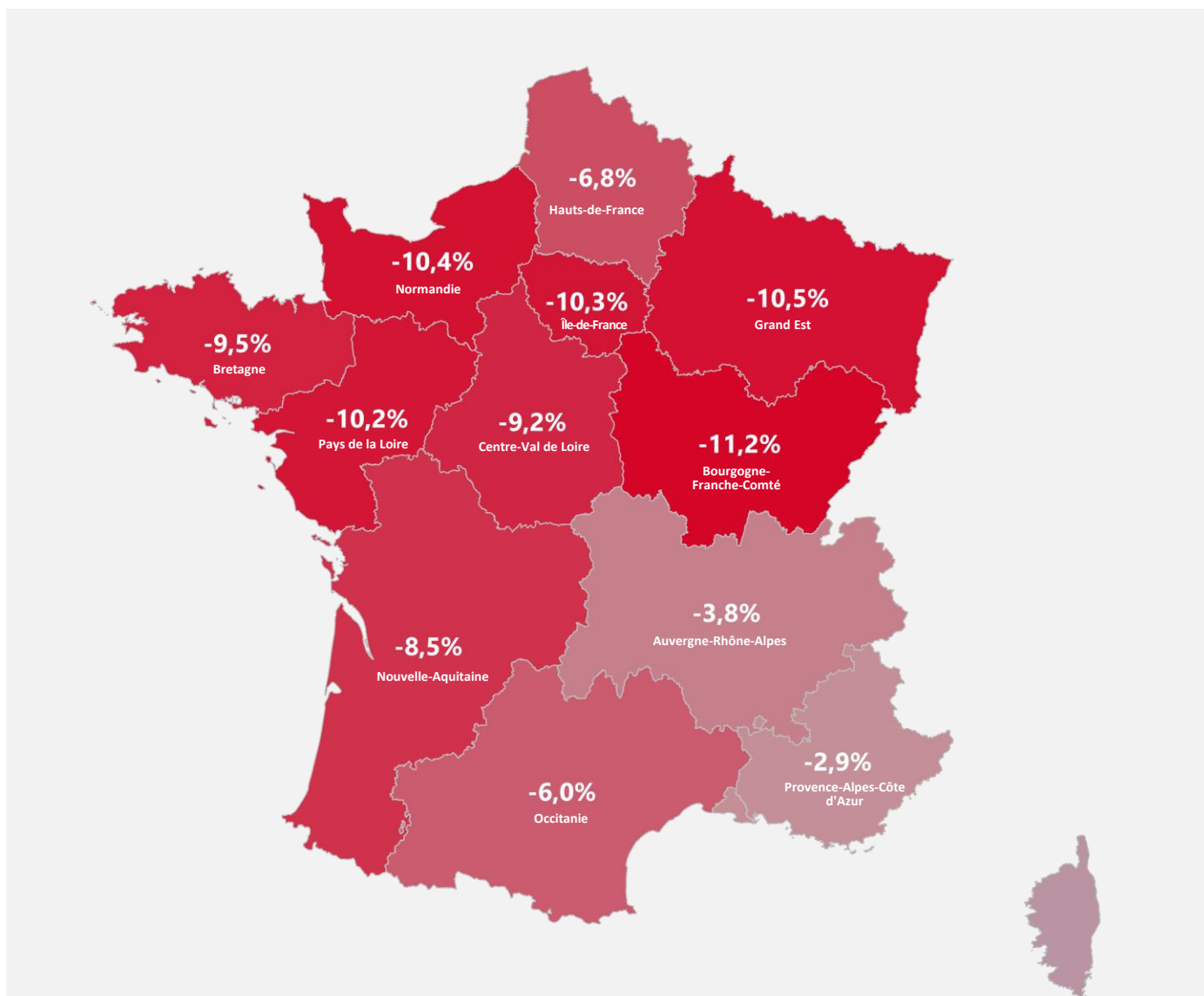


LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2024 par rapport à février 2023.

Cumul annuel : janvier-février 2024 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -8,2 %, par rapport à la même période en 2023.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.